

Centre d'Assistance à la diffusion des méthodes de pédagogies actives

Présentation

Les Ceméa de Russie sont une organisation à but non lucratif axée sur l'adhésion mis en place par les citoyens et personnes morales. Un travail important est mené depuis de nombreuses années entre la ville de Tcheliabinsk, les institutions éducatives et de jeunesse et la FICEMEA.

Les missions principales du Centre consistent en l'accumulation et la diffusion des idées de la pédagogie active, l'inclusion des enfants et des adultes dans des activités communes et diverses ayant un caractère social éducatif et positif. Les activités permettent l'assistance aux enfants et aux jeunes pour vivre en paix avec eux-mêmes et avec la société.

L'objectif principal de l'association est la réalisation d'activités proposant des pédagogies actives, la diffusion des idées d'enseignement moderne, le développement d'innovations, le développement de compétences professionnelles, la réalisation du potentiel créatif des membres enseignants et la représentation des intérêts des membres de l'association aux niveaux national et international.

Les objectifs opérationnels

1. Former une base de données sur les méthodes d'éducation active dans la région de Tcheliabinsk;
2. Produire, publier et distribuer des documents d'information sur le potentiel des méthodes d'éducation

- active de la région de Tcheliabinsk;
3. Identifier et appuyer les activités mettant en œuvre des méthodes d'éducation active, promouvoir des supports pédagogiques dans la région de Tcheliabinsk (programmes, manuels, recommandations méthodologique);
 4. Définir et développer les contacts interrégionaux et internationaux dans le domaine de l'élaboration et la diffusion des méthodes d'éducation active;
 5. Organiser et participer aux activités éducatives scientifiques
 6. Développer les méthodes d'éducation active à travers l'organisation de séminaires, expositions, conférences, forums, etc... ;
 7. Etre un centre de ressource sur les méthodes d'éducation active.
 8. Editer des publications sur des recherches scientifiques et pédagogiques.

Les activités

Notre association nouvellement créée se propose de développer une conception de l'éducation porteuse d'émancipation individuelle et collective.

Le président de l'association, Kislyakov Alexey, est chef de la chaire d'éducation et d'enseignement complémentaire de l'institut de la formation continue des enseignants de la région de Tcheliabinsk.

Le président a réalisé sa thèse en 2000: «Formation des futurs professeurs à l'activité éducative et à la création pendant le processus de la formation professionnelle pédagogique»

Il est également : Conseiller principal dans les questions du développement du système d'enseignement dans la région de Tcheliabinsk et Expert lors du séminaire du projet international sur des problèmes d'éducation et de socialisation des jeunes « La jeunesse en action » organise

par FICEMEA (2009 à Tcheliabinsk, 2011 à Bruxelles, 2011 – Paris).

Adresse

Centre d'Assistance à la Diffusion des méthodes de Pédagogies Actives

37-96 rue Mebelnaya

Tcheliabinsk 454087

Contact

Alexey Kislyakov

mail : kislyakov_a@mail.ru

Clube Intercultural Europeu

Présentation

Le Clube Interculturel Européen, (CLUBE) est une association à but non-lucratif qui existe depuis 1998 et qui intervient dans les champs de la jeunesse, de l'éducation et de la formation. Le Clube organise des activités qui ont du « sens », c'est-à-dire des activités qui respectent et promeuvent les valeurs et principes que nous considérons des « piliers », comme la démocratie, les droits humains, la solidarité, l'égalité, l'interculturalité, le respect et la valorisation des différences.

Nous avons pour objectif général de développer les compétences personnelles, professionnelles, civiques et relationnelles de

nos membres, associés-es et des personnes en général. Notre objectif plus spécifique est de promouvoir la participation, la capacitation et l'inclusion sociale d'enfants, jeunes et adultes en situation vulnérable, et ce grâce à la valorisation de leur potentiel, l'utilisation de ce même potentiel comme ressource pour le changement de la communauté et de la société, et son renforcement par le développement de compétences essentielles nécessaires à la réalisation personnelle, la citoyenneté active, la cohésion sociale.

Dans ce cadre, nous organisons – et/ou participons en partenariat avec d'autres organisations – des formations nationales (de courte et moyenne durée) et européennes dans les domaines de l'animation, travail socio-éducatif de jeunesse, pédagogie et intervention sociale, dialogue interculturel, inclusion sociale, participation, entre autres thèmes, ainsi que des séminaires, échanges, cafés pédagogiques, ateliers, projets d'intervention.

En 2014, nous avons organisé pour la première fois, à Lisbonne, en partenariat avec une mairie française, un camp de vacances bi-national pour des adolescents/es résidants en France et au Portugal. En 2015 nous organisons ou co-organisons plusieurs séjours de vacances bi nationaux , des échanges de jeunes et des échanges de professionnels.

Nous avons un réseau étendu de partenaires, essentiellement des ONG, associations et écoles mais aussi des fondations, municipalités et entreprises. A un niveau européen, nous avons des partenaires dans plusieurs pays (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Belgique, Suède, entre autres).

Nous avons de plus étendu notre réseau à des pays du Maghreb (Tunisie et Algérie).

Dans le domaine de la mobilité européenne, nous sommes une organisation intermédiaire d'accueil qui, au cours de la dernière année seulement a accueilli plus de 200 jeunes et

adultes dans le cadre de l'ancien programme Léonard de Vinci (à présent inséré dans le programme Erasmus+), assurant leur préparation pédagogique, linguistique et culturelle, les plaçant dans des organisations portugaises de leur domaine de formation, assurant l'accompagnement et le tutorat des stages tout comme les évaluations de ces expériences de mobilité.

Nous avons une radio en ligne, que nous utilisons et promouvons comme un instrument éducatif et pédagogique pour le développement de diverses compétences, notamment linguistiques et interculturelles. Vous pouvez les écouter ici :

<https://clubeinterculturaleuropeu.wordpress.com/category/a-radio-do-clube/>

Depuis Novembre 2014, nous sommes l'entité gestionnaire du Projet Sementes a Crescer – E5G (dans le cadre du programme Escolhas), qui intervient auprès d'enfants et jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique. Ce projet est basé dans la zone de Olaias dans le quartier de Beato et répond, depuis plus de 12 ans, aux nécessités de la population locale, grâce à un espace pour la communauté et de professionnels/les qui proposent un soutien varié et individualisé dans la recherche de solutions sociales, éducatives, économiques, professionnelles ou formatives.

Le projet Sementes a Crescer – E5G a pour objectif de travailler l'inclusion sociale de son public cible (enfants et jeunes de 6 à 24 ans) à travers des activités qui stimulent le développement et l'acquisition de compétences personnelles, sociales et éducatives, visant à combattre les situations de décrochage, absentéisme et échec scolaire, les comportements à risque, la délinquance juvénile.

Ce projet vise également à promouvoir le développement psychosocial et émotionnel des participants/es par des activités éducatives et formatives, des activités ludiques, sportives, culturelles, civiques et du domaine de la santé,

des actions coopératives, de capacitation et d'entrepreneuriat social.

L'inclusion par le sport est un champs d'action dans lequel nous donnons nos premiers pas à travers de la promotion de la savate boxe française auprès de différents publics.

Théâtre de l'opprimé et ateliers d'écriture créative sont des outils que nous utilisons régulièrement et qui contribuent à la transformation personnelle mais aussi à la transformation sociale.

Sur Lisbonne nous intégrons le Conseil Municipal pour l'Interculturalité et la Citoyenneté et le Conseil Municipal de la Jeunesse

Au niveau international, nous intégrons la FICEMEA , ALDA (Association Européenne pour la Démocratie Locale) et le Réseau euroméditerranéen MER (Mobilité, Échanges et Réciprocité)

Contacts

Lisbonne (Portugal)

www.clubeintercultureleuropeu.wordpress.com

clubeintercultureleuropeu@gmail.com

Nous sommes sur facebook, instagram et twitter

+351 213140073

Nos membres célèbrent le 35e anniversaire de la CIDE

À l'occasion de la 35e anniversaire (20 novembre 2024) de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), les membres de la Fédération internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (FICEMEA) ont organisé une série d'activités pour réaffirmer leur engagement pour l'éducation de qualité, l'inclusion et la protection des enfants. Le résumé de ces activités, dans les lignes suivantes :

Le **Conseil des Activités Educatives du Bénin (CAEB)** a organisé du 20 au 22 novembre 2024 une exposition des dessins faits par les enfants à l'occasion du 35e anniversaire de la CIDE (Convention Internationale des Droits des Enfants). Par cette grande galerie des droits, les enfants ont témoigné de leurs engagements à sensibiliser leurs pairs ainsi que la communauté sur le respect de leurs droits.

Le **CEMEA Sénégal** a organisé avec le Cadre pour la Défense et la Protection de l'Enfance à Rufisque (CDPE) un panel suivi de manifestations culturelles et artistiques avec des enfants du 20 au 27 novembre 2024.

Le **Mouvement Associatif pour l' Education et l'Égalité des Chances (MAEEC) au Comores** a organisé une activité d'art plastique au profit des jeunes scolarisés et non scolarisés dans leur zone d'intervention. Par ailleurs, une exposition a été faite pour le bonheur des enfants.

El Abrojo en Uruguay a organisé du 18 au 20 novembre 2024, une semaine des droits des enfants et des adolescents. Durant cette semaine, ils ont invité les enfants et les adolescents à participer à l'événement. La semaine visait à sensibiliser la société et à réfléchir sur la situation des enfants et des adolescents dans leur pays avec une devise : « PUT YOURSELF UP ». C'est une invitation à l'ensemble de la société à se mettre à la hauteur des besoins et des préoccupations des jeunes générations. Un programme varié d'activités récréatives, culturelles et artistiques a été mené durant cette semaine des enfants.

Nous rappelons que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Signée par 197 États, la CIDE est l'un des traités relatifs aux droits humains dans le monde. Composée de 54 articles, la CIDE met en avant quatre principes fondamentaux concernant les enfants : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer et pour finir, le respect des opinions de l'enfant.

[#ÉducationNouvelle #DroitsDesEnfants #CIDE #ÉducationPourTous](#)



Au Sénégal



Au Comores



Au Bénin



Au Bénin

Ceméa suisse : une émission de radio contre la marchandisation éducation

L'éducation doit également faire face à des ressources de plus en plus limitées : les cantons et la Confédération investissent moins d'argent pour le développement des écoles. Afin de combler cette baisse des subventions publiques les entreprises privées proposent de parrainer le matériel d'étude avec des offres attractives. Il n'y a pas besoin de le nier, les enfants et les jeunes sont des cibles marketing très attractives pour le marché car ils sont plus facilement influençables. Les enseignant.e.s suisses sont inquiet.e.s et pensent qu'il est dangereux d'ouvrir la porte aux logos, aux marques et au placement de produits dans la salle de classe. Que devons-nous faire ? Quels types de règles devraient être introduites ?

Nous en parlons avec les invités de Paolo Cortinovis en cliquant sur le lien [ici](#)

Projet Villaverde Activa

Projet Villaverde: pour une éducation à la citoyenneté

mondiale



Sesión de trabajo con la comunidad educativa de Villaverde

Éducation à la citoyenneté mondiale, des initiatives innovantes sont mises en œuvre dans le district de Villaverde, avec le soutien de la Mairie de Madrid. Ce projet promeut la mise en réseau et des actions de solidarité de la population jeune en lien avec le tissu associatif du district. L'une d'entre elles est le "Programa de Moneda por tiempo social", une nouveauté dans le domaine de l'éducation et aussi pour l'ACPP.

Qu'est-ce que le Programme de "Moneda por tiempo social" ?

Les jeunes de Villaverde seront impliqués dans les activités socio-éducatives du quartier, le temps passé par les participants sera compté et, en retour, ils seront récompensés l'obtention d'une monnaie sociale qu'ils pourront échanger contre des produits ou des services dans les magasins locaux du quartier, encourageant ainsi également les petites entreprises de la région.

Les activités socio-éducatives qu'ils pourront réaliser seront liées aux centres éducatifs avec lesquels nous travaillons et à l'association de quartier. L'unité Villaverde Este (gestion de bibliothèque, ateliers de base d'informatique et de réseautage social pour adultes, programmes radio socio-éducatifs avec Onda Merlin, radio de quartier, etc. Et comme activité finale, nous organiserons le concours d'art graffiti/urbain.

Ce concours d'art graffiti/urbain vise à améliorer les zones urbaines du quartier.

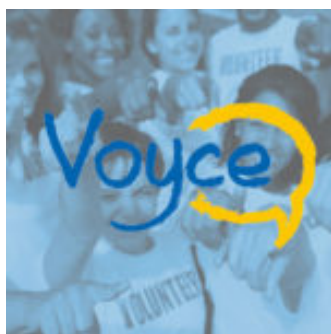
La monnaie peut être échangée dans les magasins associés au

programme, comme la cafétéria de l'IES El Espinillo, la papeterie Copiarte ou La Casa del Pintor, entre autres. Cette monnaie sera appelée boniatillo en raison de son lien avec le marché social de Madrid, puisque ACPP Madrid a décidé d'unir ses forces et d'utiliser la monnaie qui était déjà en circulation au sein de cette entité, ce qui lui donne une approche différente. Il faut garder à l'esprit que lorsque nous parlons de monnaie, nous ne parlons pas vraiment d'un support physique, mais d'une nouvelle application mobile, que nous créons avec les membres du groupe mis en place la monnaie sociale à Alcalá de Henares.

Le concours d'art graffiti/urbain est l'activité finale que nous planifions.

Comme les autres activités du programme, l'idée est née de rencontres avec l'Association étudiante El Espinillo HEI et l'Association de quartier "l'Unité de Villaverde Este". Il a pour objectif d'essayer d'améliorer les zones urbaines du quartier, qui sont abandonnées et n'encouragent pas leur utilisation. Et quelle meilleure façon de le faire que par le biais d'une activité qui intéresse les jeunes : l'art urbain. Nous comptons actuellement sur la collaboration de l'ADIF et du conseil municipal du district de Villaverde et, en collaboration avec l'association de quartier, nous identifions les espaces les plus pertinents pour amener les œuvres primées dans les rues. De cette façon, le point culminant du concours sera la réalisation d'une journée au cours de laquelle les œuvres sélectionnées seront amenées aux murs choisis. Afin de donner une plus grande visibilité, nous avons contacté des artistes graffiti exceptionnels de Madrid tels que SAKE, SOENBRAVO et PINTORRUMP, qui participeront au processus de sélection des œuvres. Avec l'exécution de ce projet, nous contribuons à la construction d'une citoyenneté active et engagée, en réalisant dès le début, une collaboration entre la population et les différents agents du quartier qui, sans aucun doute, sera maintenue à l'avenir pour différentes actions que nous continuerons à proposer.

Aujourd'hui en Europe, plus d'un jeune sur 5 réalise des activités bénévoles ou volontaires



Aujourd'hui en Europe, plus d'un jeune sur 5 réalise des activités bénévoles ou volontaires.

Le caractère volontaire de ces expériences, la nature des activités des organisations d'accueil relevant de l'utilité sociale et l'investissement des tuteurs.trices dans l'accompagnement des jeunes créent des conditions favorables aux apprentissages. Ce sont des expériences formatrices qui contribuent à la citoyenneté des jeunes et développent leurs compétences. Malheureusement, les démarches et outils pratiques pour valoriser et valider ces expériences sont encore inadaptées et les jeunes eux-mêmes ont tendance à sous-estimer ces apports.

Le projet de VOYCE rassemble 8 organisations de 5 pays

européens (l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et la Pologne) avec le but commun de concevoir des supports pratiques pour évaluer les apprentissages et valider les compétences de jeunes volontaires. Une attention particulière est donnée aux jeunes moins favorisés.

La recherche sur la validation des compétences en matière de volontariat

Il s'agit d'une analyse sur les cadres réglementaires et les dispositifs de validation aux niveaux nationaux, régionaux et locaux dans les 5 pays.

Ce travail de recherche a été crucial pour construire un support d'évaluation commun et faire des choix pédagogiques :

- Construire une grille d'évaluation en référence aux 8 compétences clé de l'UE.
- Construire un support facile à utiliser même pour les non-experts
- Favoriser la co-évaluation et considérer le point de vue de tous les acteurs concernés: jeunes volontaires, leurs tuteurs, mais aussi leurs pairs et les usagers d'animation volontaire.
- Proposer une validation de l'expérience basée sur une démarche rigoureuse d'évaluation et d'une documentation de l'expérience
- Utiliser des supports et pratiques numériques pour valoriser l'expérience (plateforme numérique de validation, portfolio, Story Telling)

Les outils issus du projet

Le projet VOYCE a permis de créer un manuel d'accompagnement des volontaires à l'usage des tuteurs.trices et un portail numérique de capitalisation et de suivi de la progression des compétences. Ils ont été testés pendant 2 mois par une

centaine de volontaires et de tuteur.rice.s dans chacun des pays partenaires, et affinés. Ces outils sont disponibles sur le site web <http://voyceproject.eu/fr/>

Les formations

Du 23 au 27 octobre 2017, a eu lieu à Rome la première formation sur l'utilisation du support d'évaluation des apprentissages. Elle était à destination de 25 jeunes volontaires de France, d'Espagne, de Pologne, de Portugal et d'Italie. Ces personnes ont eu l'opportunité de tester la grille d'évaluation VOYCE et d'échanger sur l'accompagnement pédagogique. A la suite de la formation, les volontaires ont utilisé ce support et expérimenté la démarche avec d'autres jeunes volontaires. Les retours de cette expérience pratique ont permis d'affiner la démarche d'évaluation et de validation des compétences et d'alimenter une partie du contenu de la seconde formation.



Du 19 au 23 février 2018 au Domaine du Ciran dans le Loiret. Les 25 participant.e.s sont revenu.e.s sur les expérimentations menées, et ont travaillé sur le processus d'accompagnement des volontaires tout au long de leur expérience. La formation est venue conclure le cycle de réflexion avec les partenaires européens sur un module de relecture de son expérience et formalisation de ses apprentissages et compétences appelé « parcours d'émergence des compétences ». Ce module est la dernière étape de l'accompagnement des volontaires, il traite de l'évaluation, validation en fin de volontariat et de la valorisation de cette expérience dans le parcours de vie des volontaires ».

Les événements pour présenter le projet

Journée d'étude sur la valorisation du volontariat : dans les locaux du Centre Régional d'Information Jeunesse à Orléans le 24 février 2018. Il a réuni une quarantaine de personnes pour une journée d'étude avec les associations partenaires du projet et des partenaires extérieurs (Concordia, Cotravaux, France Volontaire, Centraider).

Cela a permis d'échanger sur les supports créés dans le projet à travers des ateliers :

- valoriser son volontariat dans son parcours de vie
- Évaluation du volontariat

D'échanger sur les enjeux sociétaux du volontariat (la reconnaissance des apprentissages non formels et insertion sociale) à travers une table ronde et un atelier migration et volontariat.

Site web: www.voyceproject.eu

en attendant Les podcasts de l'événement à Orléans : <https://radios.cemea.org/voyce/>

Prochain événement à Rome le 19 et 20 septembre 2018.

Plus d'infos :

Mathieu Gonord : mathieu.gonord@cemea.asso.fr

Page Facebook :
<https://www.facebook.com/search/top/?q=voyce%20project>



Erasmus+



Les achats de la rentrée, c'est forcément rose pour les filles et bleu pour les garçons ... et forcément coûteux

Pour les grandes enseignes de supermarchés, c'est même dès le début de juillet que la publicité parle de retour à l'école et que les rayons spécifiques au matériel scolaire fleurissent au plus près de l'entrée des magasins, histoire sans doute que nos chers petits n'oublient pas, dès le 3 juillet, que s'ils sont en « vacances », la rentrée des classes se profile ! Ces rayons ont de plus la particularité d'être dominés par la présence de deux couleurs : le rose et le bleu ! Questionnant ?

La question se pose à beaucoup de parents en cette fin de mois d'août : comment vais-je résister au marketing et à la vision totalement sexuée de l'offre de fournitures scolaires ? Si votre enfant a moins de dix ans, vous aurez droit à l'ensemble des personnages Disney ou Pixar et ceci dans les deux couleurs dominantes. Trouver un cartable, un crayon, une trousse sans Reine des neiges sur fond rose ou sans Flash Macqueen sur fond rouge ou bleu est une mission difficile. Le marketing est malin et efficace : les petites filles sont plus sensibles aux stratégies de vente, ce sera donc plus cher pour elles. C'est ce que certain-e-s auteur-e-s nomment « la taxe rose ». Le marketing genré permet aussi d'augmenter la vente. Lorsque le matériel acheté n'est pas genré, il peut se transmettre familialement, mais si la boîte à tartines du « grand » Louis

est garnie du dernier personnage Disney estampillé «Garçon», sa petite sœur Camille se verra offrir une boîte neuve ... rose !

L'autre question qui se pose aux parents à chaque rentrée des classes est le coût. La fameuse liste de fournitures demandée par l'enseignant-e ne représente au final qu'une part peu importante des coûts d'une année scolaire. Les achats de cette liste sont estimés à une moyenne de 50 € en maternelle, de près de 200 € en primaire, d'un peu plus en secondaire général, mais explosent lorsque l'on parle de filières professionnelles où l'achat de matériel personnel est parfois très important.

Le moment de ces achats évolue. Il y a trente ans, la liste était donnée traditionnellement à la rentrée ; aujourd'hui, il devient presque obligatoire que celle-ci soit transmise aux parents dès le mois de juin. La liste du matériel devient dès lors non plus celle de l'enseignant-e, mais bien celle de l'équipe du degré, elle est réfléchie entre rangements de fin d'année, bulletins, fatigue... et si les réflexions de l'été amènent l'enseignant à revoir son fonctionnement... c'est trop tard ! Il y a dans ce phénomène de «plus tôt au mieux», bien plus qu'un simple changement de temps. Cela marque le fait que l'école veut démarrer «tout de suite», ne pas laisser le temps à l'enfant et à l'enseignant-e de la transition entre les vacances et l'école. Il FAUT tout le matériel pour être opérationnel-le-s dès la rentrée quitte à ce que le scolaire empiète sur le temps familial des vacances dès l'achat du cartable de l'enfant le 6 juillet !

Un autre budget de plus en plus important est celui des manuels scolaires. Maria Arena, ancienne ministre de l'Éducation, avait prôné son retour dans les cartables en 2005. La ministre avait dès lors lancé une politique budgétaire pour permettre aux écoles primaires et secondaires (au 1 degré) de disposer tous les ans d'un budget pour l'achat de manuels scolaires. Il y avait cependant deux conditions à

ces achats : les manuels scolaires devaient être agréés par le ministère et devaient servir comme manuels individuels (l'élève le complétant en cours d'année). Cette politique se perpétue depuis, en ayant cependant supprimé la deuxième condition. Ce fonctionnement semble néanmoins avoir été plus loin que son ambition première. La volonté première était d'apporter une réponse à la discrimination sociale de notre système scolaire, une attention aux plus faibles, une démocratisation de l'accès aux savoirs pour tous ; mais en permettant le retour de l'usage du manuel scolaire à l'école (et ainsi aussi de soutenir l'édition), de nombreuses écoles sont passées au «Tout-manuel» pour lequel les budgets promis ne suffisent pas.

On fait donc de plus en plus appel au portefeuille des parents pour acheter tel ou tel manuel en précisant souvent qu'une «édition récente» est nécessaire. Il y a derrière cette petite remarque rien de plus qu'une facilité de travail : c'est plus facile de travailler avec une classe où chacun-e possède la dernière version du manuel, mais cela engendre aussi une obligation à l'acheter neuf ou une stigmatisation de l'élève qui aura dû s'acheter son livre en deuxième mains se verra rappeler sa différence sociale à chaque fois que sa veille édition ne correspondra pas à celle de sa voisine ou de son voisin. Dans un système scolaire qui est champion du monde de la discrimination sociale, ce type de «petits détails» ne nous semble pas à négliger. Pour nous, le manuel scolaire a sa place dans la bibliothèque de l'enseignant-e, comme outil de construction, de réflexion de sa pratique, il n'a pas sa place dans les mains de l'élève si l'on considère que la source de son apprentissage doit être celle de son questionnement personnel ou de celui de son groupe et non celle d'un livre écrit par un adulte en fonction d'un programme.

Tous ces coûts de rentrée ont eu pour conséquence de voir fleurir des politiques de «compensation». En Belgique, ce fut l'instauration d'une prime de rentrée scolaire liée aux

allocations familiales. Nous questionnons cette politique. Ne valait-il pas mieux faire le choix d'un matériel de base offert aux enfants directement par le ministère pour chacun-e en pouvant être attentif-ve aux différents choix éthiques que cela supposait : choisir un matériel écologique, non-genré, sain ... pour diminuer la facture de chaque parent, plutôt que d'offrir un budget dont une part s'en va nourrir les droits de reproduction de Disney ...

Secteur École des CEMÉA

Depuis une vingtaine d'années, c'est la course à l'acquisition, la course au «bourrage de crânes», et les manuels (ou plutôt leurs auteurs) qui y ont leur large part de responsabilité. On a sans cesse élargi les programmes, ajouté de nouvelles matières, apporté de nouveaux développements ; toute classe qui se respecte possède aujourd'hui une bonne demi-douzaine au moins de manuels scolaires copieux, développés et complets ; les examens ont exagéré chaque année cet encyclopédisme qui devient comme une hantise mortelle pour l'école.

Célestin Freinet en 1964

80 ans Ceméa France



Les Ceméa France inscrivent une série d'événements tout au long de l'année au sein du réseau et à l'initiative des Associations territoriales, avec trois contributions « portées » par l'Association nationale, s'adressant à des publics différents, mêlant approche interne et externe, et contextualisées au regard de leurs logiques partenariales.

- Réalisation d'un film d'une trentaine de minutes, en partenariat avec le Pajep et les Archives départementales du Val de Marne. l'objectif est de témoigner, en appui sur 80 ans d'histoire du mouvement, de la pertinence de l'apport des Ceméa sur les différents champs d'intervention qu'ils ont choisi depuis leur création.
- Une série d'une dizaine de dossiers multimédia, type magazine de presse, en partenariat avec un média grand public en ligne, Médiapart. Parti pris d'une approche journalistique, au regard de ce partenariat et du public large visé, ne connaissant pas les Ceméa, choix de sujets et d'angles de traitement, ancrés dans la société et pour lesquels les Ceméa, lors de leur histoire, ont contribué au débat citoyen ou apporté une innovation sociétale.
- Une exposition de photos pour les Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Parti-pris artistique. Choix d'une vingtaine de photos et écriture de textes courts associés, avec une qualité esthétique certaine, photos notamment issues de nos présences dans des manifestations culturelles depuis 80 ans et en écho

à notre projet de la rencontre de l'autre.

70 ans des Ceméa belges

Le 10 juin 2017, dans le domaine de La Marlagne, au centre culturel Marcel Hicter, le Mouvement CEMÉA en Belgique célèbrera 70 ans (accomplis !) d'éducation active...



L'occasion d'inscrire notre action non pas une histoire figée, mais dans une réalité qui continue de s'écrire au quotidien. Des utopies concrètes comme diraient nos camarades français-e-s... 3 moments sont prévus pour penser, inventer, s'engager, militer, fêter.

Le matin, conférence sur l'Éducation Nouvelle dans notre société contemporaine avec

Roland Gori :

Né le 22 novembre 1943, est psychanalyste et professeur émérite de psychologie et de psychopathologie clinique à l'université Aix-Marseille.

Avec Stefan Chedri, il impulse en décembre 2008 la création du mouvement « Appel des appels ». Cet appel, qui a reçu en quelques semaines plus de 20 000 signatures et en compte actuellement 80 000, invitait les professionnels du soin, de la justice, de l'enseignement ou de la culture à se rassembler, échanger pour réagir et s'opposer aux logiques de normalisation et d'évaluation dans ces domaines. L'appel dénonce un « phénomène idéologique et de convergence de méthodes qui vise à araser l'humain au profit des logiques comptables et marchandes ». Au cours de l'année 2009 des

comités et groupes locaux de l'appel des appels ont cherché à se structurer et à proposer des événements et rencontres variés. Il est l'actuel président de l'association éponyme.
[source : Wikipedia](#)

Bernard De Vos :

Né le 16 novembre 1957 à Etterbeek, Educateur spécialisé en 1979, Licencié spécial en Islamologie et Sciences Orientales (troisième cycle universitaire) en 1994. (Université Libre de Bruxelles, ULB).

Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant, 2008-...

Source : <http://www.dgde.cfwb.be>

Nico Hirtt :

Nico Hirtt est un professeur, syndicaliste, chercheur marxiste, agrégé de sciences physiques, enseignant en physique et mathématique dans le Brabant wallon (Belgique), membre fondateur et chargé d'étude à l'Aped (Appel pour une école démocratique), auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'école. Il a été rédacteur en chef de la revue trimestrielle L'école démocratique. [source : Wikipedia](#)

Jean Blairon :

Jean Blairon est docteur en philosophie et lettres. Il est administrateur de l'asbl R.T.A à Namur, un service de formation agréé pour le secteur de l'aide à la jeunesse et de d'éducation permanente. Il a beaucoup travaillé sur les politiques de formation (notamment à l'UCL) et s'intéresse aujourd'hui à l'articulation des questions éducatives et culturelles aux questions sociales. Source : <http://www.yapaka.be/>

Yvette Lecomte :

présidente de la FICEMÉA. Auparavant Inspectrice-directrice au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique), Conseillère du Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de l'Égalité des Chances. Source :

<https://be.linkedin.com/in/yvette-lecomte-26b82985>

L'après-midi, des ateliers au départ des travaux des groupes institués et des secteurs (École, Kultuur, Petite Enfance, Insertion socioprofessionnelle, Animation, Égalité des genres, Accueil Temps- Libre, Activités de Découvertes Techniques et Scientifiques, Formation à l'animation volontaire...).



Deux expositions : l'une au départ de l'atelier d'expression d'Ougrée, et une autre qui présente une histoire « politico-anecdotico-commémorative ».

Pour le goûter, la plantation de l'arbre des CEMÉA dans le domaine.

Le soir, un souper suivi d'un bal folk qui permettra aux militants et aux militantes de se retrouver et célébrer tout à la fois le parcours accompli et l'énergie nécessaire aux défis qui seront les nôtres pour les prochaines décennies !

**Dossier de la revue "Vers
l'Education Nouvelle"**

consacré à l'écriture égalitaire

Par Les Ceméa France



Des tentatives graphiques et orthographiques d'une prise en compte plus égalitaire du féminin dans l'écriture ont fleuri ici et là, plus souvent sur les talus de la contre-culture activiste et sensibilisée que dans les allées des jardins de l'Académie française il faut bien le dire. Parenthèses, tiret, point, E majuscule... ont été essayé.e.s pour rendre visible le féminin dans une phase de créativité tous azimuts, laissant libre cours à chacun de choisir l'élu(e), l'élue, l'élue... de son cœur.

En novembre 2015, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) [\[1\]](#) a publié un *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Il y préconise, notamment, l'usage du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes : « *Pour que les femmes comme les hommes soient inclus.e.s, se sentent représenté.e.s et s'identifient.* » En annexe du guide, deux pages se risquent même à jouer sur les pelouses de l'Académie française en faisant des propositions orthographiques, ouvrant ainsi la voie à une certaine harmonisation graphique.

La publication de ce guide n'est pas un acte anodin. Il est un pas supplémentaire sur la route, longue et difficile, d'une égale prise en compte des femmes et des hommes dans la langue française, mais plus largement dans le combat pour l'égalité. A ce sujet, lors de la ratification de ce guide par le Conseil économique, sociale et environnementale le 25 mai 2016 [\[2\]](#),

Danièle Bousquet, présidente du HCEfh, déclarait : *Le langage est politique et les représentations du monde et des êtres qui le peuplent sont tout sauf neutres dans le regard et dans la pensée de nos concitoyennes et concitoyens et in fine dans la persistance des inégalités. [...] Nous touchons là à un sujet très important, voire presque tabou. La question du langage, comme la question de la parité, c'est une affaire de pouvoir. Les deux renvoient à la manière dont s'est construite la République française en excluant les femmes. [...] Être rigoureux quant à l'utilisation des règles de notre langue n'exclue en aucune manière d'user du langage dans toute sa plénitude, sans avoir à tirer un trait sur la moitié de l'Humanité. C'est pourquoi aujourd'hui notre langue doit refléter l'une des plus grandes révolutions démocratiques qui traverse notre société : l'avènement des femmes comme des égales, comme des citoyennes à part entière.*

Si l'initiative du HCEfh n'a pas force de loi en matière linguistique, elle n'en émane pas moins d'une institution de la République. Elle vient à la suite de l'accélération des usages des formes féminines des noms de métiers, encouragée et reconnue par deux circulaires de premiers ministres en 1986 puis en 1998. Ces approches volontaristes se heurtent, alors, souvent aux usages qu'ils froissent, aux conservatismes solidement ancrés et transmis, et sont parfois traités sur le mode de l'ironie quand ce n'est pas celui de la raillerie d'inspiration machiste.

Mais aussi utiles que soient les actes réglementaires pour faire avancer une question, ils ne remplacent pas le débat pour faire cheminer les esprits, pour avancer vers un nécessaire consensus pour ce qui constitue un élément fort du commun d'une nation : sa langue. C'est pourquoi dans ce dossier consacré à l'écriture égalitaire, nous avons voulu faire une place aux échanges. Des points de vue variés, contrastés s'expriment. Parce que la question chemine, questionne, convainc, séduit, agace, énerve dans le pays... et

dans notre mouvement.

Cette question est portée dans notre mouvement par différentes associations régionales mais aussi par des groupes thématiques de militant.e.s notamment le groupe national Genre et égalité qui œuvre pour l'égalité femme-homme. Celui-ci a contribué à faire connaître et réfléchir sur la langue égalitaire lors des formations qu'il propose, mais aussi lors d'événements nationaux. A ces occasions, nous pouvons constater qu'il existe un relatif consensus quant au bien-fondé de l'écriture égalitaire qui se heurte aussitôt à une contradiction, à travers l'expression suivante : « utiliser l'écriture égalitaire oui... mais pas moi. »

Pour ce qui concerne notre revue, *Vers l'éducation nouvelle*, le comité de rédaction s'est donné comme règle de conduite de laisser, désormais, aux auteur.e.s qui le souhaitent la possibilité de publier un texte écrit selon les recommandations du HCEfh. Déjà, en avril 2012, la revue évoquait ce sujet à l'occasion d'un dossier consacré à L'éducation à la parité, à la mixité et au Genre : « *Depuis quelques temps, un débat existe autour de l'usage de l'écriture dite « épïcène » dans les mouvements pédagogiques et d'Éducation populaire. Les militant-e-s et acteur-trice-s éducatifs s'emparent de cette question politique et linguistique. [...] Nous avons estimé qu'utiliser une écriture dite « épïcène » uniquement à l'occasion de ce dossier sous prétexte qu'il parle spécifiquement d'égalité femme-hommes serait inefficace, voire hypocrite.* » On mesure déjà les évolutions à l'œuvre en quelques années, plus que d'écriture « épïcène » ou « féminisée », nous préférons le terme d'écriture égalitaire, le point a été préféré au tiret et il s'agit de proposer cette option graphique de manière continuée. S'essayer à la langue égalitaire n'est-ce pas là un acte à la portée de chacun.e et de tous.tes, une façon de militer concrètement pour l'égalité femme-homme.

Bien évidemment, ce n'est pas à l'échelle de notre mouvement

qu'il faudra mesurer l'avancée et la pertinence d'un tel processus. C'est dans les actes du quotidien que se mesurent les évolutions : à la maison, au travail, dans les actes administratifs... à l'école bien sûr... au centre de loisirs, au sport... Les tentatives de l'avant-garde, aussi éclairée fût-elle, ne présagent pas de la popularisation d'une pratique, dans un domaine, la langue, où les évolutions peuvent être aussi lentes que les modes fulgurantes.

Anne Sabatini et Laurent Michel

[1] -Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a été créé par décret du président de la République le 3 janvier 2013. « Il a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité ». Il contribue à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations, des avis au Premier ministre. <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>

[2] – Le Cese est la première assemblée constitutionnelle à signer une convention d'engagement avec le HCEfh. Il rejoint ainsi le Ministère de la Justice, la Région Bretagne, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'ENS Rennes, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Sciences Po Toulouse, l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, le CNFPT, l'ONISEP, Universcience...